

**COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2016**

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Pour l'"autorité Compétente" par délégation

Conseillers municipaux en exercice : 27

Membres présents à la séance : 23 :

Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Catherine CHOTEAU-LESNES, Sylvaine SCAGLIA.

Votants : 26

Conseillers absents - excusés : Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Salvatore LIVOLSI, Jean-Yves SAUSEY, Marc BARRON

Procurations : Béatrice BAURAIN De BERNARDO à Marie-José AMAH, Salvatore LIVOLSI à Catherine CHOTEAU-LESNES, Marc BARRON à Sylvaine SCAGLIA

Secrétaire de séance : A. DUCHÊNE

N°2016-067

Objet : Modification de la durée hebdomadaire d'un poste d'assistant d'accueil Petite Enfance

Rubrique : 4.1

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'assistant d'accueil Petite Enfance permanent à temps non complet afin de répondre aux besoins du pôle scolaire compte tenu du départ d'un agent qui a été autorisée à faire valoir ses droits à la retraite.

Aussi, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de

- Supprimer à compter du 1^{er} janvier 2017 un emploi permanent à temps non complet (17.5/35^{ème}) d'assistant d'accueil Petite Enfance, grade ATSEM 1^{ère} Classe
- Créer à compter de cette même date un emploi permanent à temps complet d'assistant d'accueil Petite Enfance, grade ATSEM 1^{ère} Classe

Vu l'avis favorable du collège des représentants du personnel du Comité Technique rendu le 7 décembre 2016,

Vu l'avis favorable du collège des représentants des élus du Comité Technique rendu le 7 décembre 2016,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 7 décembre 2016

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** cette proposition,
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2017.

Le Maire,

Bertrand KLING

